

# CODE DE VIE

## 2021 - 2022

Afin que notre école Des Marguerite soit un milieu de vie harmonieux et sécuritaire, nous avons élaboré un code de vie autour des valeurs qui nous sont chères pour lesquelles toute la communauté a été consultée (élèves, parents et membres du personnel).

Puisque le français est notre langue officielle, nous priorisons son utilisation dans nos échanges.

Voici nos valeurs, nos règles ainsi que les comportements attendus à notre école:

## SÉCURITÉ

(encadrement)



### J'agis de façon sécuritaire pour moi et les autres

#### Comportements attendus JE DOIS:

- ★ être au bon endroit et au bon moment
- ★ me déplacer calmement
- ★ porter des vêtements adaptés
- ★ jouer dans les espaces permis et aux jeux autorisés
- ★ apporter uniquement le matériel autorisé
- ★ respecter le matériel
- ★ agir pacifiquement (sans violence)

#### Raisons d'être AINSI, JE/J'

- ★ contribue à un milieu de vie sécuritaire

# PERSÉVÉRANCE ET EFFORT



Victor

Je m'implique activement dans mon cheminement scolaire.

Comportements attendus  
JE DOIS:

- ★ adopter une attitude positive
- ★ faire des choix qui favorisent ma réussite
- ★ accepter et apprendre de mes erreurs
- ★ compléter la tâche demandée

Raisons d'être  
AINSI, JE/J'

- ★ développe mon potentiel et je favorise ma réussite

# ESTIME DE SOI



Lucie

J'ai confiance en mes capacités, mes moyens et en ce que je suis capable de faire

Comportements attendus  
JE DOIS:

- ★ connaître mes besoins et intérêts
- ★ reconnaître mes points forts et mes défis
- ★ m'affirmer en respectant les autres

Raisons d'être  
AINSI, JE/J'

- ★ prends conscience que j'ai les capacités de réussir et de m'améliorer
- ★ développe une image positive de moi

# RESPECT ET CIVILITÉ

(vivre-ensemble)



Je respecte les autres et mon milieu de vie par mon attitude, mes gestes et mes paroles.

## Comportements attendus JE DOIS:

- ★ communiquer et agir poliment
- ★ être à l'écoute des autres en respectant les différences
- ★ utiliser les stratégies enseignées pour régler mes conflits
- ★ agir avec bienveillance
- ★ prendre soin de mon hygiène et de mon environnement

## Raisons d'être AINSI, JE/J'

- ★ contribue à un milieu de vie harmonieux

Dans le but d'assurer le respect du code de vie et ainsi d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour tous, l'école a prévu des mesures de soutien et des conséquences possibles suite à un manquement.

L'application des mesures de soutien et de conséquences s'effectueront suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci.

Les mesures de soutien et les conséquences proposées n'apparaissent pas nécessairement dans l'ordre dans lequel elles seront appliquées.

### Exemple de mesures de soutien

- Modélisation des comportements
- Rappel des règles
- Enseignement des valeurs et comportements attendus du code de vie
- S'appuyer sur des éléments visuels (affiches, pictogrammes, etc.)
- Faire du renforcement

### Exemples de conséquences éducatives

- Avertissements
- Rencontre de sensibilisation avec l'élève
- Excuses verbales ou écrites
- Geste de réparation
- Réflexion écrite, dessinée ou verbale

### Exemple de mesures de soutien

- Outiller et encadrer la résolution de conflits (ex.: conseil de coopération)
- Ateliers de prévention
- Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice;
- Prendre un temps d'arrêt préventif
- Intervention du personnel scolaire
- Communication et collaboration école-famille
- Harmonisation des interventions et communication entre les membres du personnel
- Outils de soutien (contrat particulier, feuille de route, plan d'intervention, etc.)
- Rencontre individuelle avec la direction de l'école;
- Etc.

### Exemples de conséquences éducatives

- Retrait de l'élève
- Répétition du comportement attendu
- Encadrement personnalisé (rencontres, feuille de route, communication avec les parents, etc.)
- Rencontre avec les parent
- Suspension
- Perte d'une période récompense ou du temps de jeu
- Confiscation de tout objet non autorisé
- Remboursement ou remplacement du matériel
- Implication des partenaires (ex.: SVPM)
- Etc.

Dans cette école, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

Tel que prévu dans la Loi sur l'instruction publique, l'école met en application un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce plan de lutte est disponible sur le site Internet de l'école.

Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi sera référé aux autorités concernées (ex.: direction, parents, police, DPJ).

**En vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec, l'intimidation et la violence sont définies comme suit :**

#### **INTIMIDATION**

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »

#### **VIOLENCE**

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »



## Application du code de vie

Le code de vie s'applique dans toutes les activités et les lieux de l'école.

Tous les membres du personnel sont responsables de l'application du code de vie tant dans la classe qu'à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

Les casiers et les pupitres sont prêtés aux élèves, ils demeurent la propriété de l'école. Les autorités scolaires peuvent en tout temps fouiller le casier pour en vérifier le contenu.

## Engagements

**Pour les élèves :**

*J'ai lu le code de vie de l'école, je le comprends et m'engage à le respecter.*

Signature de l'élève

**Pour les parents :**

*J'ai lu et discuté du code de vie avec mon enfant. Comme parent/tuteur, je m'engage à agir en partenariat avec l'école et à soutenir mon enfant dans ses efforts.*

Signature d'un parent/tuteur

